

**Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Madame la Directrice générale,
Excellences, Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand honneur pour moi, au nom de la République d'Haïti, de m'adresser à cette auguste Assemblée en cette période du 75^e anniversaire de notre Organisation.

Dans 3 jours, soit le 18 novembre, Haïti fêtera les 75 ans de son adhésion à l'UNESCO. Oui, 75 ans!

Un 18 novembre qui marquera aussi la célébration de la Bataille de Vertières, moment clé dans l'Histoire de l'Humanité, lorsqu'en 1803, Haïti, pionnière, sortait victorieuse d'une guerre anticolonialiste, anti esclavagiste, et initiait le mouvement révolutionnaire en faveur de la Liberté et de l'auto-détermination des peuples, en faveur de la Dignité pour tous.

Monsieur le Président,

Le gouvernement de la République d'Haïti vous adresse ses vives félicitations pour votre élection et vous souhaite du succès dans la direction de nos travaux. Je voudrais également féliciter chaleureusement la Directrice générale, Mme Audrey Azoulay, pour sa réélection.

Je remercie le Président du Conseil exécutif ainsi que les membres de cet organe pour le rude travail accompli au cours de ces deux dernières années de pandémie. Plus que jamais, dans ce contexte universel éprouvant, nous devons réaffirmer notre adhésion aux principes et valeurs de l'UNESCO.

C'est à ce titre qu'Haïti aspire à rejoindre le Conseil exécutif **cette année** afin de contribuer à renforcer les moteurs de la paix, **et de la Dignité**. Au Conseil, nous amplifierons la voix des Femmes, des Petits États Insulaires en Développement, du GRULAC, ainsi que du Groupe Afrique qu'Haïti a fièrement rejoint le 10 juin écoulé.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je voudrais également remercier l'UNESCO de sa solidarité spontanée, exprimée tant par la voix des Etat-membres que par les mécanismes d'aide initiés par le biais du Secrétariat à la suite du séisme dévastateur du 14 août 2021 et de la tempête tropicale Grace qui l'a suivi. Ces deux catastrophes n'ont rien épargné : ni les écoles, ni les sites patrimoniaux culturels et naturels, ni les vies humaines.

Votre concours collectif sera nécessaire afin que nous appréhendions ensemble cet urgent chantier de reconstruction. Un chantier, qui aussi accablant qu'il puisse paraître, offre aussi son potentiel : l'opportunité de reconstruire en mieux. En commençant bien sûr par l'éducation.

En pensant les futurs de l'éducation, nous sommes dans l'obligation de « miser sur le numérique, la culture, l'intelligence artificielle, les STEM, le développement durable », pour reprendre l'allocution du Dr. Ariel Henry, Premier Ministre d'Haïti à l'occasion de la réunion mondiale sur l'Éducation.

S'il faut ne laisser personne derrière, nous devons impérativement combler le fossé numérique dans les pays, et **entre** les pays, offrir une éducation de qualité pour tous, dans le respect **des droits linguistiques donc dans la langue maternelle**.

Ces préoccupations commandent la refonte de nos curricula et dirigent les orientations de notre plan sectoriel d'éducation 2020-2030, ainsi que celles de nos documents de politique publique sur l'éducation non formelle, la formation des maîtres et la bonne gouvernance du système éducatif.

L'éducation est un droit de chaque être humain.

J'appelle donc solennellement cette communauté à investir davantage en elle et à soutenir les États membres fragilisés par le manque de financement et les déficits de gouvernance.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

En cette période d'anniversaire, je reprends ici, avec émotion, le cri lancé en 1947 par des villageois haïtiens des communautés rurales de Marbial et de Lafond, alors bénéficiaires du tout premier projet en Éducation de base de l'UNESCO : « Kenbe l'UNESCO fò ». En français : « soutenez l'UNESCO de toutes vos forces ». Ils invitaient par cet appel à soutenir notre Organisation, à croire en elle et à mobiliser nos ressources pour que vive l'UNESCO et qu'elle continue à œuvrer en faveur de la paix.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Haïti a parcouru la longue route avec l'UNESCO. Nous avons déclaré et maintenons un site du Patrimoine mondial culturel et naturel (le Parc national historique Citadelle-Sans Souci - Ramiers), monuments phares du projet de la Route de l'Esclave.

Nous comptons deux réserves de biosphère nationales (La Selle et la Hotte) et espérons faire d'elles des modèles d'économie verte et de sortie de pauvreté.

L'une d'elles est une réserve de biosphère transfrontalière, la seule de la Caraïbe, un espace renfermant le potentiel unique d'harmonie entre les deux nations co-habitant l'île.

Nos communautés locales, les femmes en particulier, deviennent de plus en plus conscientes de la nécessité de protéger et de mettre en valeur leur patrimoine culturel immatériel et leurs expressions culturelles.

C'est grâce à cet éveil que nous espérons reconstruire le tissu social, **le vivre ensemble**.

C'est l'occasion de rappeler que la « soupe de l'Indépendance », la « soupe de la Liberté », la « soup joumou », dont nous avons proposé l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, est un élément qui **saura** contribuer à cette cohésion.

Nous mettons à contribution nos chaires UNESCO ainsi que notre réseau d'écoles associées. Notre Commission nationale, établie dès 1950, continue le renforcement de ses capacités et de son expertise. Nos spécialistes travaillent de concert avec leurs collègues du Bureau de l'UNESCO à Port-au-Prince, et prochainement le BIE.

Notre Délégation permanente, rajeunie *et féminisée*, apporte son dynamisme aux travaux d'ici, à Paris.

Autant dire qu'Haïti, malgré ses soubresauts, entend continuer à jouer pleinement sa partition à la paix, **et à la Dignité**.

Mèsi, Mèsi anpil, Ayibobo!